

DELIBERATION N° 94/03-06 - MODIFICATION DE TABLEAU DES EFFECTIFS : AGENTS D'ENTRETIEN QUALIFIES

Monsieur REMY, Adjoint au Maire chargé du personnel, informe l'Assemblée que certains agents d'entretien sont au service de la commune depuis de nombreuses années (plus de 15 ans).

Ces agents d'entretien peuvent de ce fait prétendre à un avancement au grade d'agents d'entretien qualifiés.

Il s'agit de Mesdames :

- SAUNIER Yvonne (22 ans de service)
- BURGER Andrée (15 ans de service)
- JANDIN Francine (15 ans de service)
- LACHAISE Gisèle (15 ans de service)

Après avis favorable de la commission administrative paritaire qui s'est réunie le 21 Janvier 1994,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- de créer 4 postes d'agents d'entretien qualifiés à compter du 1er Avril 1994,
- de modifier le tableau des effectifs en ce sens,
- d'inscrire les crédits au B.P. 1994.